



L'actualité sur la gestion de vos déchets ménagers

SPECIAL COLLECTE ROBOTISEE

Semaine du 20 juillet :
Démarrage de la nouvelle collecte robotisée

DANS CETTE EDITION :

- Les bacs ne seront pas pesés !
- Où présenter mon bac ?
- Les jours de collecte
- Les erreurs de tri
- Consignes de tri

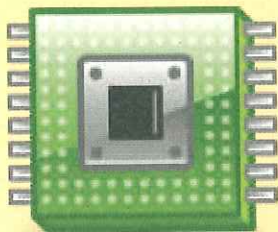


Seuls les bacs spécifiques équipés d'une collerette doivent être présentés à la collecte à partir de la semaine du 20 juillet.



AUCUNE PESEE NE SERA REALISEE

A quoi va servir la puce ?



La puce du bac permet d'identifier l'habitant qui l'utilise. Le numéro de puce est associé à votre nom et à votre adresse. Cette puce permet de comptabiliser le nombre de fois ou votre bac est collecté par le camion de ramassage des ordures. **Aucune pesée n'est et ne sera réalisée.**

Et le financement ?

Le financement du service déchets reste inchangé pour le moment.

Habitants de la communauté de communes Ouest Anjou : financement par la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères sur l'Impôt foncier


Habitants de Candé et Challain la Potherie : financement par une redevance déchets gérée par la communauté de communes.



Pour les années suivantes, nous étudierons une facturation en fonction du **volume** du bac et du **nombre de fois** où il sera présenté à la collecte. De même, **il n'existera jamais de facturation au poids sur notre territoire.** A l'heure actuelle, ce mode de facturation reste au stade de projet et en étude. L'ensemble des habitants serait bien sûr informé si les élus décidaient de changer le mode de financement du service.

Ce que comprend le coût du service ?

La taxe et la redevance d'ordures ménagères permettent de financer le passage du camion de collecte, mais ce n'est pas tout ! Les déchèteries, la collecte et le tri des déchets recyclables,

 **Déchèterie** l'enfouissement des ordures ménagères et la gestion du service sont aussi financés par ces impôts.

Où devons nous présenter notre bac ?

Le marquage au sol

Les marques de peinture symbolisant des bacs de déchets sont les emplacements désignés pour présenter votre bac pour la collecte.



Il n'y a pas autant de marques au sol que d'habitations, comment faire ?

1 pochoir = 1 emplacement pour plusieurs bacs.

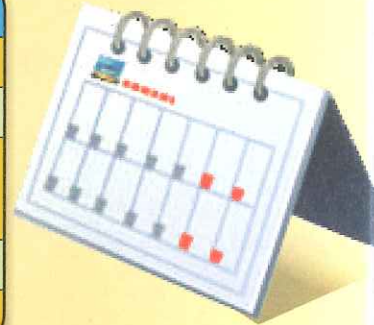
Vous pouvez approcher votre bac du marquage au sol fait devant l'habitation de votre voisin. L'intérêt étant de regrouper les bacs pour collecter plusieurs bacs en même temps.

Economie de temps = Economie de gasoil = Economie d'argent

Quel jour de collecte ?

Attention : Le jour de collecte est modifié pour certaines communes

Jour de collecte	Communes
Lundi matin	Le Louroux Béconnais
Mardi matin	Candé
Mercredi matin	St Augustin des Bois, la Cornuaille, Villemoisan, Saint Sigismond
Jeudi matin	Bécon les Granits
Vendredi matin	La Pouèze, Challain la Potherie



Les tournées et horaires de passage vont être modifiés à partir du 20 juillet. Les campagnes et le bourg de chaque commune sont désormais collectés le même jour. **Il est impératif de présenter vos déchets la veille du jour de collecte car le camion peut passer pour la collecte dès 5h00 du matin.**

Tri des déchets et recyclage

Les bouchons des bouteilles en plastique se recyclent

Les bouchons des bouteilles et flacons en plastique se recyclent.

2 solutions :

- les déposer avec vos bouteilles plastique dans les conteneurs de tri



- Donner vos bouchons à l'association « Un bouchon, un sourire » qui récolte les bouchons pour financer des équipements pour personnes handicapées.

Les erreurs de tri

Félicitations, vous faites moins d'erreur de tri !

Nous sommes passés de 30 % d'erreurs de tri à moins de 20 % grâce à vos efforts.

Rappel : Seuls les bouteilles et flacons en plastique sont recyclés.

Merci de ne pas déposer les boîtes et pots en plastique dans les conteneurs de tri (à mettre dans votre bac d'ordures ménagères)



L'AIDE-MÉMOIRE

SYCTOM

Syctom

du Loire
Béconnais
et ses
Environs

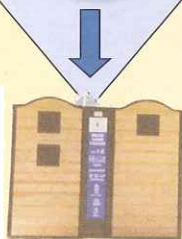


CONSIGNES DE TRI DES DECHETS

En cas de doute : 02 41 77 49 26

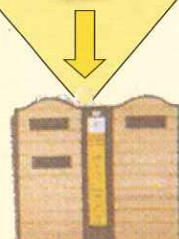
CONTENEUR BLEU

Bouteilles et flacons en
plastique vides
Boîtes métalliques



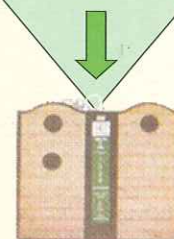
CONTENEUR JAUNE

Cartons, papiers,
journaux,
briques alimentaires



CONTENEUR VERT

Bouteilles et bocaux en
verre, pots en verre



STOP AUX ERREURS DE TRI

Pots, barquettes, films
et autres objets en
plastique ne sont pas
recyclés



Déchèterie de Candé

Lundi, mardi, mercredi
de 16h30 -18h00
Samedi :
10h30-12h00
et 15h00-17h00

Déchèterie du Louroux Béconnais

Lundi : 15h30-17h00
Mercredi : 13h30-16h00
Samedi : 8h00-12h00
et 13h30-16h00

Syctom Loire Béconnais

2 place de la Mairie
49370 LE LOUROUX BECONNAIS

Tél. 02 41 77 49 26
Mail : syctom.lb@wanadoo.fr

